

## "Les Géraniums" : le ROI

### Heures d'arrivée et de départ

**Heure d'arrivée : Entre 8h et 22h**, en dehors de ces heures un supplément de 50 € pour indemniser la personne qui vous accueillera sera demandé.

**Heure de départ : Au maximum 17h**, afin de prévoir le nettoyage pour la location suivante. Pour un départ après cette heure, une journée supplémentaire sera demandée : 90 € ou 115 € suivant la période.

### Etre un bon père de famille

Nous mettons tout en oeuvre **afin de rendre votre séjour le plus agréable possible**, en mettant à votre disposition du mobilier et des accessoires. En retour, nous demandons que vous y fassiez attention en les traitant en bon père de famille.

**Un BBQ est présent**, veuillez donc le nettoyer avant votre départ !

### Quand est-ce réservé ?

**Dès la réception de la caution.** Le prix du séjour est évidemment dû intégralement.

Le prix du séjour (avec les éventuelles options) doit être versé sur le compte **au plus tard 1 mois** avant le premier jour du séjour.

En cas de non paiement à date et heure du prix du séjour, la caution **ne sera pas remboursée**. La villa pourra être louée à une autre personne.

### Remboursement de la caution

Il se fera **par versement bancaire** après votre séjour : la somme dépendra des dégâts éventuels occasionnés et des suppléments à payer.

Il se fait **quelques jours après votre départ** : quand nous avons reçu le feedback de notre personne de confiance sur place.

**Les suppléments et frais non payés** : ils seront évidemment déduits de votre caution.

### Remboursement de la location

**Jusqu'à 1 mois** avant votre séjour, nous vous rembourserons intégralement les sommes versées : caution et location !

**Passé ce délai** : plus rien ne sera remboursé. Souvent plusieurs personnes sont intéressées par les mêmes dates, vu la caution déjà versée, elles sont refusées!

Nous ne serons dès lors probablement plus en mesure de louer le bien.

### Et les enfants ?

N'oubliez pas que **les parents sont toujours responsables** de leurs enfants : veuillez donc à **ne jamais laisser les jeunes enfants seuls autour de la piscine**.

### J'ai laissé des objets à la villa

Ceux-ci **ne seront pas stockés pour vous** et dans la mesure où ils seraient utiles pour les locataires suivants, ils seront mis à leur disposition.

## Animaux et fumeurs

### **Les animaux sont les bienvenus :**

Il est toutefois demandé aux maîtres de **ramasser leurs excréments** dans toute la propriété (et villa).

### **Les fumeurs sont acceptés :**

Par respect des non-fumeurs qui viendraient, il est toutefois **interdit de fumer dans les chambres** et de mettre les mégots dans les cendriers mis à votre disposition et non par terre !

### **Frais supplémentaires :**

- Le non ramassage des excréments ou des mégots occasionnera des frais de nettoyage de 40 €
- Les animaux ne sont pas autorisés dans les lits et fauteuils, le non respect occasionnera des frais de nettoyage de 70 €
- **Comme tous les frais supplémentaires, ils seront déduits de la caution**

## La TV sous Android TV

### **Tout se passe via internet !**

Plusieurs App ont été installées pour votre plaisir : **n'installez pas vos App personnelles svp !** Nous vous envoyons, par mail, le manuel d'utilisation.

Vous aurez les principales chaînes belges et françaises via l'App "**TéléSAT**" et les radios belges via l'App "**Radio Player**".

Si vous avez un compte chez "**Netflix, Disney +, Prime Vidéo, Spotify**", vous allez pouvoir en profiter : **n'oubliez pas de vous déconnecter à la fin de votre séjour !**

**Si ce n'est pas fait : nous ne sommes pas responsable de leur utilisation après votre départ !**

Plusieurs comptes sont actifs sur la TV : **veuillez ne pas y toucher, cela perturberait le fonctionnement correct de la TV !**

En cas de déconnexion d'un compte, ce sera assez difficile de le réactiver à distance (uniquement en soirée), **cela vous occasionnera des frais supplémentaires de 40 € !**

## Les paiements : nouveau compte

- **IBAN** : BE58 7320 7378 1079
- **BIC** : CREGBEBB
- **Communication** : Votre nom et la période de location

### Location maximale :

**1 mois, sauf dérogation exceptionnelle**

## Le nettoyage de la villa après votre séjour

Nous nous en occupons après votre départ, afin que les locataires suivants puissent avoir une villa en ordre : nettoyage de la villa, des draps, des essuies, ....

La somme est fixée à 125 €.

**Elle est à payer à la personne qui vous accueille, lors de la restitution des clés** : en cas de non-paiements, elle sera considérée comme frais supplémentaire.

## Piscine et jardin

**Des passages sont nécessaires** : veuillez leur accorder un bon accueil et les laisser faire leur travail (il n'y a aucun frais supplémentaire pour vous !)

- **Piscine** : une personne viendra **au moins une fois / semaine** pour la vérification de l'eau et le nettoyage !
- **Jardin** : il est possible qu'un petit nettoyage soit nécessaire, voir un arrosage des plantes

## Un problème à la villa

Contactez notre personnes de confiance : elle est chargée d'entreprendre les démarches nécessaires pour le solutionner !

Il n'y a aucuns frais supplémentaires **si cela n'est pas de votre faute.**

Nous vous communiquerons ses coordonnées avant votre séjours : **si vous souhaitez un service personnalisé**, les frais inhérents seront évidemment à votre charge, à lui payer directement.

Exemple : vous souhaitez, à votre arrivée, des boissons dans le frigo, un pain, etc ...

### Internet par la fibre

Une fibre "jaune" amène l'internet, ce câble est très fragile, n'y touchez pas : **si vous endommagez cette fibre, les frais de réparation seront à votre charge !**

Le mieux est de ne pas manipuler le "modem blanc" en dessous de la TV **pour éviter les frais de réparation !** (le code Wifi est collé dessus, il est modifié régulièrement pour des raisons de sécurité)

### Concernant le ROI

Certains frais supplémentaires peuvent sembler rébarbatifs : **la plupart sont très facilement évitables par un usage normal de la villa !**

**Il peut être modifié à tout moment** : suivant nos expériences durant les séjours et les modifications opérées à la villa.

**Dernière modification** : 22/01/2024